

CODE DE VIE ÉDUCATIF

École du Bois-de-Liesse

2022-2023

L'école québécoise se doit d'instruire, qualifier et socialiser l'élève dans un milieu de vie basé sur le respect, la non-violence et le maintien d'un environnement favorable à l'apprentissage et à la réussite de chacun. Chaque élève a le droit de recevoir une éducation de qualité et doit pouvoir bénéficier des conditions nécessaires à son développement.

Afin de vivre en harmonie au sein de l'école, votre enfant a la responsabilité de respecter le code de vie de l'école. Le personnel de l'école, quant à lui, s'engage à intervenir en tout temps, avec vigilance et bienveillance, pour s'assurer que l'école soit un milieu sain, sécuritaire et propice aux apprentissages.

Le code de vie, basé sur des valeurs communes, permet d'offrir aux élèves un référentiel éducatif afin de créer un climat sain, sécuritaire, d'éducation et d'appartenance. Il permet de développer et de consolider les compétences personnelles et sociales des élèves et de favoriser la cohérence chez tous les intervenants du milieu. Il permet de placer le jeune au centre de la démarche d'intervention.

Le code de vie, en accord avec les valeurs du projet éducatif, indique aux parents et aux élèves les comportements attendus par des énoncés clairs et positifs. L'école s'engage à enseigner les comportements attendus aux élèves en utilisant des interventions préventives et éducatives. Des rencontres d'échanges, de concertation, axées sur la résolution de problèmes entre les personnes qui gravitent auprès de l'élève sont favorisées.

Dans notre école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé. Le code de vie s'applique dans toutes les activités de l'école (classe, service de garde, sorties, cour de récréation) ainsi que dans le transport scolaire. Les élèves de l'école sont sous la responsabilité de tous les membres du personnel, en tout temps.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :

INTIMIDATION

*« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »
(L.I.P. Art 13, 1.1 O, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)*

VIOLENCE

*« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »
(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)*

CODE DE VIE

<p>RÉUSSITE ÉDUCATIVE Valeur ciblée : Engagement</p>	<p>Je m'engage dans ma vie scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Je suis présent, à l'heure et à l'endroit prévu.◆ Je fais le travail demandé et le remets dans les délais prévus.◆ J'apporte le matériel requis pour mes activités scolaires.◆ Je n'apporte pas de matériel électronique à l'école sauf si celui-ci a été autorisé par la direction.◆ Je m'efforce d'apporter des aliments sains et nutritifs.◆ Je m'exprime en français en classe.	<p>Ainsi, j'apprends :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ des connaissances;◆ à gérer mon temps;◆ à respecter des échéanciers;◆ à être ponctuel. <p>Ainsi, je développe :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ mon autonomie;◆ mes compétences;◆ mon estime personnelle;◆ mon sentiment d'appartenance;◆ mon sens des responsabilités. <p>Ainsi, je contribue :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ à créer un climat de vie propice à l'apprentissage et au travail.◆ À m'alimenter sainement et à me concentrer durant mes cours
---	--	---

J'adopte un comportement qui favorise le vivre-ensemble.

- ◆ Je respecte les adultes et les élèves par mes attitudes et mon langage.
- ◆ Je m'adresse à l'adulte en utilisant « Monsieur » ou « Madame ».
- ◆ Je considère les autres élèves comme étant mes égaux en acceptant leurs différences.
- ◆ Je m'exprime avec calme, courtoisie et je suis à l'écoute de l'autre.
- ◆ Je me mets à la place de l'autre (empathie).
- ◆ Je règle mes conflits par la communication et j'utilise la démarche de résolution de conflits.
- ◆ Dans les corridors, je fais preuve de civilité dans mes déplacements.
- ◆ Je sais dire « bonjour, s'il vous plait et merci ».
- ◆ J'aide l'autre quand il en a besoin.
- ◆ Je m'habille convenablement (pas de shorts et de chandails trop courts, de talons hauts ou de souliers de plage qui m'empêche de jouer, ni de messages ou de dessins violents sur les vêtements).

Ainsi, j'apprends :

- ◆ à développer des relations sociales et interpersonnelles adéquates et harmonieuses;
- ◆ à exprimer mes émotions et mes opinions de façon polie et pacifique, dans différents contextes;
- ◆ à bien vivre en société;
- ◆ à communiquer avec ouverture en acceptant la différence;
- ◆ à régler mes conflits pacifiquement.

Ainsi, je développe :

- ◆ mon sentiment d'appartenance;
- ◆ l'empathie.

Ainsi, je contribue à :

- ◆ créer un milieu de vie agréable et accueillant.
- ◆ créer un sentiment de sécurité et de bien-être à l'école.

Je prends soin du matériel et de l'environnement.

- ◆ Je garde en bon état, mon matériel et celui qui est mis à ma disposition.
- ◆ Je remets l'objet utilisé dans le même état que lorsque je l'ai pris.
- ◆ Je garde les lieux et le mobilier propres et en bon état.
- ◆ Je récupère le papier et le carton.
- ◆ Je déclare tout bris, détérioration, perte de matériel ou dégât.

J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres.

- ◆ J'apporte uniquement le matériel requis et permis par le personnel.
- ◆ J'utilise les objets en fonction de leur utilité dans les lieux appropriés.
- ◆ Je règle mes conflits par la communication et j'utilise la démarche de résolution de conflits.
- ◆ Je respecte les règles de sécurité à l'école, au service de garde et dans le transport scolaire.
- ◆ **Je n'apporte aucun aliment contenant des arachides et des noix.**



Ainsi, j'apprends à :

- ◆ reconnaître la valeur des choses;
- ◆ développer la notion de collectivité et du bien partagé;
- ◆ développer le sentiment d'appartenance;
- ◆ utiliser le matériel et les lieux selon leur fonction.

Ainsi, je contribue à :

- ◆ préserver la qualité de l'environnement;
- ◆ la création d'un milieu agréable et accueillant;
- ◆ garantir l'accès à du matériel de qualité;
- ◆ la propreté et à la sécurité des lieux.

Ainsi, j'apprends:

- ◆ à développer mon jugement;
- ◆ à suivre les règles de sécurité;
- ◆ à me protéger;
- ◆ à vivre en société.

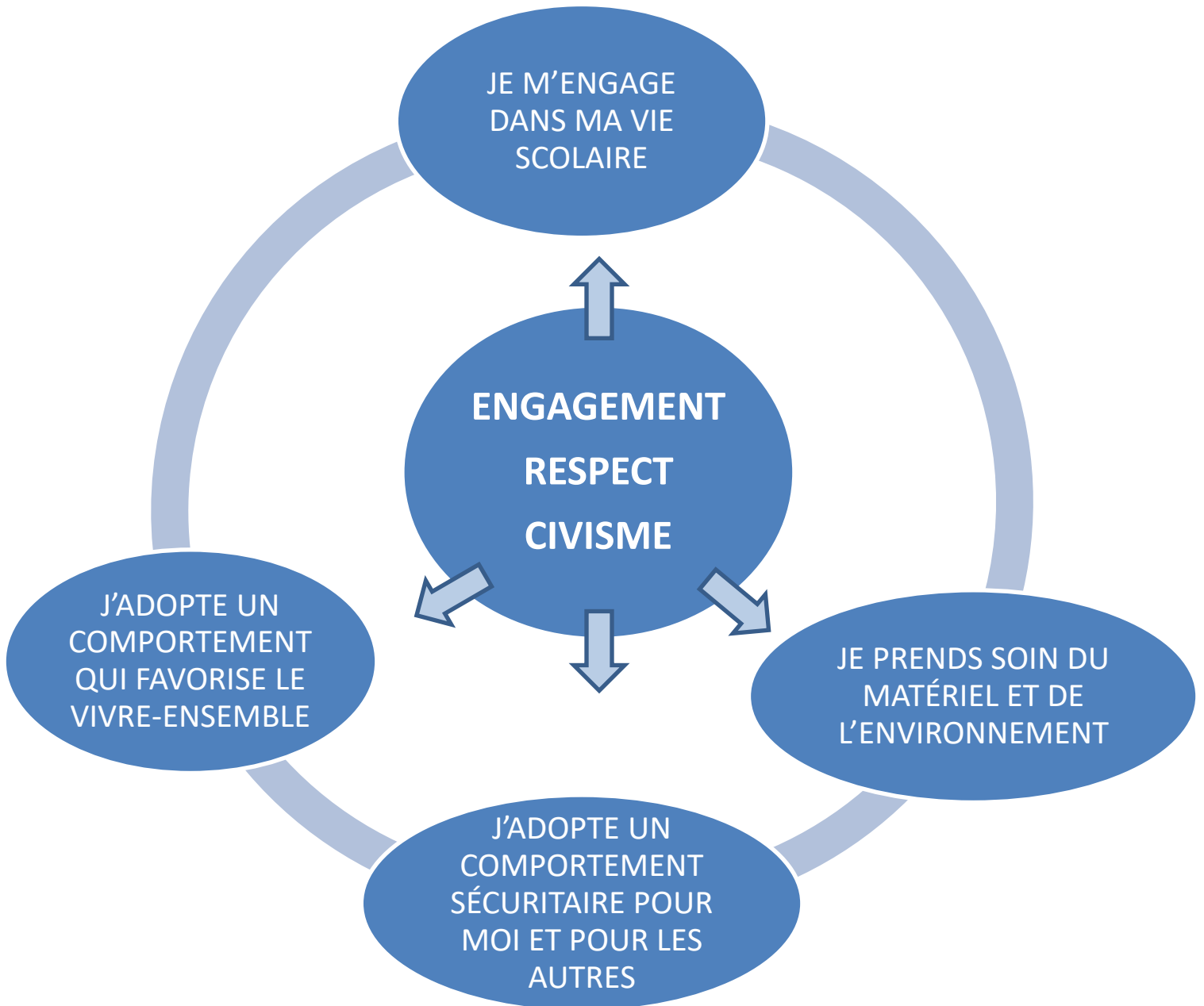
Ainsi, je préviens :

- ◆ les vols;
- ◆ les situations conflictuelles et dangereuses.

Ainsi, je contribue à :

- ◆ la création d'un milieu de vie sécuritaire;
- ◆ créer un climat de vie propice à l'apprentissage et au travail;
- ◆ créer un milieu de vie agréable et accueillant.

CODE DE VIE



MESURES DE SOUTIEN ET CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les mesures de soutien et les conséquences proposées n'apparaissent pas nécessairement dans l'ordre dans lequel elles seront appliquées. L'application des mesures de soutien et des conséquences s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées (ex.: direction, DPJ, police, parents).

Mesures de soutien	Conséquences (éducatives et graduées)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien au développement des habiletés sociales; ➤ Enseignement du comportement attendu; ➤ Pratique guidée; ➤ Récréations guidées; ➤ Rappel de la règle avant la tenue d'une activité; ➤ Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève; ➤ Rencontres individuelles avec le titulaire; ➤ Communication régulière entre l'école et la maison; ➤ Rencontre avec la TES à la Boussole ➤ Rencontres individuelles avec la direction de l'école; ➤ Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice; ➤ Contrat particulier « école/maison »; ➤ Contrat personnalisé avec renforcement positif; ➤ Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements; ➤ Coaching; (accompagnement personnalisé) ➤ Rencontre de l'élève et ses parents par la direction de l'école (ou tout autre intervenant de l'école); ➤ Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents); ➤ Mise en place d'un plan d'intervention; ➤ Mise en place d'un protocole d'intervention; ➤ Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe; ➤ Service EDA (EVIII, AMcal, CIUSS, Carrefour 6/12, Cloverdale multi ressources); ➤ Références à des services externes (CLSC, SPVM, etc.); ➤ Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement (verbal ou écrit); ➤ Répétition du comportement attendu (ex. : refaire le chemin en marchant); ➤ Geste réparateur; ➤ Suivre le surveillant pendant la récréation; ➤ Remboursement ou remplacement du matériel; ➤ Travaux communautaires; ➤ Réflexion écrite; ➤ Illustration écrite de la situation (dessin) et explication; ➤ Retrait de privilège; ➤ Reprise du temps perdu; ➤ Excuses (privées ou publiques) verbales ou écrites; ➤ Perte d'autonomie, déplacement limité; ➤ Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal; ➤ Travail personnel de recherche; ➤ Présentation du travail de recherche; ➤ Retrait de la classe à la Boussole avec travail supervisé relatif au manquement; ➤ Rencontre élève-intervenant de l'école; ➤ Suspension interne ou externe; (discrétion de la direction); ➤ Implication du SPVM; ➤ Etc.

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE DU BOIS-DE-LIESSE

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE ET DU PARENT 2023-2024

Pour les élèves

« J'ai lu les éléments du code de vie de l'école, je le comprends et j'ai discuté du contenu avec mes parents. Je m'engage à respecter les éléments du code de vie pour faire en sorte que l'école soit un lieu d'apprentissage respectueux et sécuritaire pour tout le monde. »

Signature de l'élève : _____

Groupe de l'élève : _____

Pour les parents

« J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à appuyer l'école et mon enfant dans leurs efforts pour que l'école soit un environnement respectueux, sain et sécuritaire pour tous. »

Signature d'un parent/tuteur : _____

Date : _____

Remettre cette feuille à l'enseignant et conserver le document à des fins de référence.